

## Compte rendu conseil municipal du 29 06 2023.

- La redevance d'occupation du domaine public de 234€ pour Enedis et 645€ pour Orange a été acceptée à l'unanimité.
- Modification de la délibération : Les parcelles cédées par Mr Carrey aux Banchereaux pour l'élargissement du chemin sont 1499 et 1496 au lieu de 1115 et 1192.
- La motion de soutien aux missions locales refusant le projet algorithme qui vise à modifier la gestion de ces structures ( rattachement à pôle Emploi) a été voté à l'unanimité.
- Le syndicat "Eau cœur du Périgord" change l'adresse de son siège Social.
- Au 01-01-2024 il y aura un changement de nomenclature budgétaire (ce sera M57) et l'option développé plutôt qu'abrégé a été choisie.
- Au niveau comptable, 422,20€ seront transférés du compte dépenses Imprévues au compte travaux afin de régler l'opération parking du Dognon.
- La trésorerie a retrouvé son équilibre après réception du fond de compensation TVA et de la DGF (dotation globale de fonctionnement) ainsi que la subvention de l'Ademe. Il reste à percevoir la DETR (88110€) ce qui Permettra de rembourser le prêt relais.
- L'effectif du RPI reste stable à la prochaine rentrée scolaire.
- Des agents assermentés contrôlent et verbalisent les personnes qui Déposent les sacs noirs dans les conteneurs destinés aux sacs jaunes.

- Le maire propose à l'huissier chargé de la liquidation du restaurant "le fer à cheval" de racheter le matériel pour la somme de 1262,18€ ; celui-ci sera ensuite mis à la disposition des nouveaux gérants. De même, la mairie réglera la dette envers PGB (Périgord Granulés Bois) d'un montant de 3392,62€ pour les pellets de la chaudière. Les nouveaux gérants rembourseront cette somme à hauteur de 170€ mensuel.

Un bail sera établi pour la partie commerciale et un autre pour le logement.

Mme Elloriaga reprend la gérance et ouvrira après quelques travaux de rafraîchissement et une nouvelle décoration des lieux.

- Des bacs à fleurs seront posés sur les haricots de rétrécissement à Pomerède afin d'éviter le chevauchement de ceux-ci.

- Le Tour du Limousin traversera notre commune le mercredi 18 aout.

-Une tiny house aménagée en roulotte contenant des jeux pour les enfants de l'ALSH a été inaugurée le 28 juin à st Médard et stationnera sur les communes d'Excideuil, Payzac, Lanouaille, Coulaures et Cubjac à raison de 3 jours par semaine durant tout l'été.

-Pour leur permettre d'obtenir des aides et faciliter l'achat de terres agricoles, le maire a mis en relation "le jardin enchanté" (maraîchage aux Banchereaux) et "le boulanger paysan" au lieu-dit pommier qui souhaite acquérir des terres agricoles pour cultiver du blé avec la maison des paysans et la safer.